

VAN DAELE MICHEL Grainterie Vandaele rappelle Mix Rongeur



- Noms des modèles ou références concernés : **mix rongeur**
- Marque : **VITAL SCART**
- **GTIN 221100010 Lot 13190 Date limite de consommation 19/03/2024**
- Conditionnements : **15 kg sac en plastique transparent**
- Date début/fin de commercialisation : **du 22/07/2024 au 30/09/2024**
- Température de conservation : **Produit à conserver à température ambiante**
- Marque de salubrité : -
- Informations complémentaires : **Aliment complet répondant aux besoins alimentaires spécifique des Cobayes. Ce mélange haut de gamme contient des ingrédients naturels (granulés vit C, maïs flocons, froment, caroube,...), nutriments, vitamines, minéraux et vitamine c (indispensable a la bonne santé des cobayes) et acides aminés nécessaires à votre animal domestique. Vital Cobaye Nature contient un supplément de fibres et de légumes (pois floconnés et légumes extrudés). Cette grande diversité d'ingrédients garantit un niveau élevé d'appétence, favorise la mastication, assure une bonne digestion, un poil brillant et une une bonne santé de votre cobaye.**
- Zone géographique de vente : **France entière**
- Distributeurs : **Scar Herve**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **produit toxique pour les rongeur**
- Risques encourus par le consommateur : **Substances allergisantes non déclarées**
- **Autre risque**
- Description complémentaire du risque : **ambroisie**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus consommer, Rapporter le produit au point de vente, Contacter le point de vente.**

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Echange.**
- Date de fin de la procédure de rappel : **mercredi 30 octobre 2024**

CONTACT

- Numéro de contact : **0323983931**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

<https://rappel.conso.gouv.fr>

Le site des alertes de produits dangereux



FAITES PASSER LE MESSAGE :

Informez vos parents et amis de ce rappel !

Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre